



Guide de dépôt – s. A.3.1 Approvisionnement

But

La demande comprend des renseignements indiquant que l'approvisionnement est ou sera suffisant pour soutenir l'utilisation du pipeline, compte tenu de toutes les sources d'approvisionnement potentielles qui pourraient raisonnablement servir à alimenter les installations visées par la demande au cours de leur durée de vie économique.

Exigences de dépôt

~~Les demandeurs sont priés de fournir ce qui suit :~~

Fournir l'information suivante :

1. une description de chaque produit devant être transporté (p. ex., pétrole brut, gaz naturel, LGN);
2. un exposé sur toutes les sources d'approvisionnement potentielles et leur compétitivité sur les marchés qu'elles approvisionneront;
3. des prévisions de la capacité de production pour chaque produit au cours de la durée de vie économique des installations;
4. dans le cas de pipelines dont la capacité fait l'objet de contrats, ~~une présentation des~~ un exposé sur les ententes contractuelles qui sous-tendent l'approvisionnement.

Orientation

~~En déterminant le niveau~~ Compte tenu de détail ~~l'abondance de l'information à fournir sur~~ l'approvisionnement, ~~le demandeur doit savoir qu'il~~ en hydrocarbures en Amérique du Nord, ~~il~~ faut convaincre la ~~Commission~~ Régie qu'il existe ou existera un approvisionnement concurrentiel suffisant pour soutenir l'utilisation du pipeline ~~à un degré~~ dans une mesure raisonnable au cours de la durée de vie économique des installations visées par la demande, et que celles-ci sont dans l'intérêt public.

Le niveau de détail à fournir devrait être fonction des éléments suivants :

- l'accroissement prévu de la capacité ou du débit;
- la nature et la complexité de la source d'approvisionnement;
- les effets potentiels sur l'intérêt public, commercial ou autre.

En général, plus l'accroissement de la capacité ou du débit prévu est élevé, plus il faut fournir d'information sur l'approvisionnement. Les projets qui ont des effets potentiels ~~plus~~ importants sur des tiers ou sur l'environnement pourraient nécessiter des renseignements supplémentaires afin de démontrer que le projet est conforme à l'intérêt public.

Description du produit

Décrire chaque produit qui serait ~~touché~~transporté par les installations visées par la demande. Pour cela, suivre les directives énoncées à la section 1.10 – Unités de mesure, facteurs de conversion et description des produits.

Ressources

Décrire chaque source d'approvisionnement potentielle ou actuelle qui doit servir à alimenter les installations visées par la demande, y compris les méthodes de calcul employées pour établir ~~les estimations~~toute estimation du potentiel des ressources, le cas échéant.

Compétitivité

Décrire la compétitivité économique de la source d'approvisionnement. Comparer la compétitivité de la source d'approvisionnement et des autres sources d'approvisionnement des mêmes marchés en aval. Prendre en considération les effets des politiques climatiques sur la compétitivité (voir le tableau A-4 du Guide de dépôt pour de plus amples renseignements).

Capacité de production

Établir les prévisions de production actuelle et future pendant la durée de vie économique du projet. Les ~~estimations~~prévisions doivent ~~comprendre~~viser :

- ~~des prévisions pour~~ les diverses sources d'approvisionnement;
- ~~des prévisions de la~~ production de sources classiques et non classiques, et ~~des prévisions de la~~ production d'autres bassins ~~où le demandeur pourrait s'approvisionner~~susceptibles d'être mis à contribution.

Décrire clairement les sources d'information et les méthodes employées pour faire les prévisions ~~doivent être clairement décrites.~~ Prendre en considération les effets des politiques climatiques sur la capacité de production (voir le tableau A-4 du Guide de dépôt pour de plus amples renseignements).

Fournir les données des tableaux et graphiques dans un format lisible par machine.

Ententes contractuelles

Dans le cas de pipelines dont la capacité fait l'objet de contrats, inclure une description des ententes contractuelles pertinentes qui sous-tendent l'approvisionnement. La description doit comprendre les renseignements essentiels, notamment la durée des contrats et les volumes prévus dans ces contrats, s'ils sont disponibles.

Guide de dépôt – s. A.3.3 Marchés

But

La demande comprend des renseignements établissant l'existence de marchés adéquats pour écouler les volumes supplémentaires qui seraient disponibles par suite de la construction des installations visées par la demande.

Exigences de dépôt

~~Les demandeurs sont priés de fournir ce qui suit :~~

Fournir l'information suivante :

1. une analyse du marché où chaque produit doit être utilisé ou consommé;
2. un exposé sur la capacité des installations en amont et en aval d'accepter les volumes ~~supplémentaires~~additionnels qui seraient ~~reçus ou~~ livrés;
3. une indication à savoir si le pipeline proposé dépend, ou doit se raccorder à, d'autres installations proposées ou approuvées mais non encore construites.

Orientation

L'information sur les marchés qui est exigée ~~visesert~~ à ~~convaincre la Commission~~démontrer que la demande est suffisamment forte pour absorber les volumes supplémentaires et, le cas échéant, que les installations en amont et en aval ~~sont en mesure~~ont la capacité d'accepter les volumes supplémentaires. S'il y a des ententes à long terme de service de transport et d'accès à des installations en aval, l'information sur le marché sera de nature plus générale, mais elle doit ~~demeurer suffisante~~être pertinente pour ~~permettre à~~que la Commission ~~d'établir~~puisse déterminer si la demande sera vraisemblablement suffisante pour faire valoir la faisabilité économique du pipeline.

Le niveau de détail de l'information à fournir devra concorder avec :

- l'importance des volumes supplémentaires qui seraient livrés sur le marché;
- le degré de concurrence de la part des autres secteurs d'approvisionnement et des autres combustibles sur le marché à desservir;
- les effets potentiels sur l'intérêt public, commercial ou autre.

~~En général,~~ Plus l'accroissement des livraisons sur le marché est élevé, plus il faut fournir d'information sur le marché. ~~Les projets qui ont~~Selon l'importance des effets potentiels ~~plus importants~~sur des tiers ou sur l'environnement ~~pourraient nécessiter,~~ il pourrait être nécessaire

de fournir des renseignements supplémentaires afin de pour démontrer que le projet est conforme à l'intérêt public.

Description du marché

Décrire le marché auquel ou les marchés auxquels le produit sera destiné, y compris livré et préciser, le cas échéant :

- la zone de marché l'information détaillée sur le point où le produit pourrait ou les produits pourraient être livré livrés (comme un carrefour d'échange de gaz ou une raffinerie donnée);
- la concurrence qui pourrait exister pour desservir le marché ou les zones de marché de la part, sur le ou les marchés visés, que pourraient livrer d'autres :
 - pipelines;
 - ~~les~~ sources d'énergie;
- les réseaux de transport;
- les effets des politiques climatiques sur la demande du ou des produits sur le ou les marchés en question (voir le tableau A-4 du Guide de dépôt pour de plus amples renseignements).

Fournir les données des tableaux et graphiques dans un format lisible par machine.

Capacité des installations en aval et en amont de recevoir les volumes supplémentaires

Dans les cas où les installations visées par la demande recevraient ~~un~~ le ou ~~des~~ les produits d'une installation en amont ou ~~les~~ livreraient le ou les produits à une installation en aval, donner l'assurance une preuve que l'installation raccordée est les installations raccordées sont en mesure d'accepter les volumes supplémentaires reçus ou livrés.

~~Par delà les indications qui précèdent en matière d'orientation, les demandeurs doivent savoir que, depuis le 1er janvier 2008, la British Columbia Oil and Gas Commission a mis en place certaines exigences visant les mesures et débitmètres pour les fluides transportés par pipeline qui entrent en Colombie-Britannique ou qui en sortent, comme il est indiqué au chapitre 7 de son guide intitulé . Les sociétés doivent déterminer si leurs installations réglementées par la Régie traitent des produits provenant de la Colombie-Britannique ou y étant destinés, et le cas échéant, si les exigences provinciales relatives aux mesures sont respectées.~~



Si le pipeline proposé dépend d'autres projets proposés ou approuvés mais non encore construits, ou s'il doit se raccorder à de tels projets, confirmer que la capacité pipelinière en amont et en aval serait suffisante si les autres projets n'étaient pas réalisés. Par exemple, traiter des points suivants relativement aux installations proposées et à toute autre installation :

- la capacité;
- les volumes contractuels actuels et supplémentaires;
- la capacité actuelle pendant l'été et l'hiver, ainsi que les débits projetés;
- un schéma reliant au projet les autres projets (nouveaux, approuvés mais non encore construits, agrandissements ou prolongements proposés) qui ont des raccordements communs, y compris les canalisations de raccordement et les installations partagées.

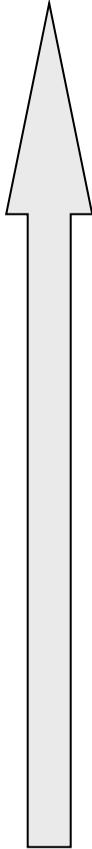
Ébauche

Tableau A-5:4 – Aperçu des exigences de dépôt pour l’approvisionnement, le transport et les marchés

Description

Tableau A-5: Aperçu des exigences de dépôt pour l’approvisionnement, le transport et les marchés

Portée du projet	Source de produit	Approvisionnement	Transport	Marchés
<p>Projet majeur</p> 	<p>Approvisionnement provenant de l'ensemble des sources d'approvisionnement à la grandeur du bassin (p. ex., canalisation principale en réserve à une zone d'approvisionnement)</p>	<p>Ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau donnant des estimations sur les ressources classiques et/ou non classiques. Le tableau devrait inclure des estimations sur les ressources découvertes et non découvertes disponibles pour le projet proposé Description des sources d'information et des méthodes utilisées pour estimer les ressources, le cas échéant <p>Compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de calcul employées pour établir les estimations la compétitivité économique des ressources susmentionnées 	<p>Nouveau pipeline (grand projet)</p> <p>Capacité du pipeline:</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité totale du pipeline Justification que la capacité pipelinère est appropriée. <p>Ententes contractuelles:</p> <p>Pipelines à Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipeline dont la capacité retenue par contrat fait l'objet de contrats : description détaillée des ententes contractuelles pour de toute entente de transport visant le débit prévu. Autres : prévisions de débit prévu par selon le produit, le point de réception et le point de livraison Preuve que les installations en amont ont la capacité physique de livrer les volumes supplémentaires 	<p>PlusBeaucoup d'expéditions</p> <p>Analyse exhaustive de marché avec justification démontrant que les volumes nouveaux ou supplémentaires ou nouveaux seront absorbés. Preuve que les installations en amont et en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires.</p>

<p>Grand projet</p>  <p>Raccordement local</p>	<p>agrandissement particulière)</p> <ul style="list-style-type: none"> Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant <p>Capacité de production</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée de vie du projet, pour chacune des ressources susmentionnées pendant la durée de vie du projet. Description des sources d'information et des méthodes de calcul employées utilisées pour établir/effectuer les estimations. <p>Ententes contractuelles</p> <p>Entente contractuelle</p> <p>Description détaillée des ententes contractuelles de toute entente contractuelle</p>	<p>Agrandissement (grand projet)</p>	<p>Capacité du pipeline:</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant l'agrandissement- Capacité supplémentaire ajoutée et capacité totale après l'agrandissement Justification que la capacité additionnelle supplémentaire est appropriée. <p>Justification que l'Entente contractuelle</p> <p>Pipeline dont la capacité additionnelle est appropriée.</p> <p>Ententes contractuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipelines à capacité retenue par contrat fait l'objet de contrats : description détaillée des ententes contractuelles pour de toute entente de transport visant le débit prévu- Autres : prévisions de débit prévu par selon le produit, le point de réception et le point de livraison- Preuve que les installations en amont ont la capacité physique de livrer les volumes supplémentaires 	<p>Moins Peu d'expéditeurs</p>	<p>Description exhaustive du marché avec assurance qu'il existe une demande pour de volumes supplémentaires- Assurance Preuve que les installations en amont et en-aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires-</p>
	<p>Approvisionnement et localisé (p.ex., partie d'un réseau de collecte) source d'approvisionnement d'une zone (p. ex., prolongement ou</p>	<p>Ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau donnant Description des ressources classiques ou non classiques et tableau des estimations sur les ressources découvertes et non découvertes, connexes Description des sources d'information et des méthodes de calcul employées utilisées pour établir/effectuer les estimations. <p>Compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de la compétitivité économique des ressources susmentionnées, y compris sur les marchés en aval 	<p>Nouveau pipeline (petit grand projet)</p>	<p>Capacité du pipeline:</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité totale du pipeline- Justification que la capacité pipelinère est appropriée. <p>Ententes contractuelles :</p> <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipelines dont la capacité retenue par contrat : preuves des ententes contractuelles pour fait l'objet de contrats : description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu- Autres : prévisions de débit prévu par selon le produit, le point de réception et le point de livraison- 	<p>Moins Beaucoup d'expéditeurs</p>

<p><u>agrandissement afin de transporter le produit vers une zone d'approvisionnement nouvelle ou en croissance)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <u>Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant</u> <p>Capacité de production</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau et graphique <u>montrant</u> indiquant les estimations de la capacité de production de chaque ressource énumérée pour pendant la durée <u>de vie</u> du projet visé par la demande, pour chacune des ressources <u>susmentionnées</u> Description des sources d'information et des méthodes de calcul employées utilisées pour établir <u>effectuer</u> les estimations. <p>Ententes contractuelles :</p> <p><u>Entente contractuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Description <u>détaillée</u> de toute entente d'approvisionnement pertinente contractuelle 	<p><u>Agrandissement (grand projet)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <u>Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires</u> <p><u>Capacité du pipeline</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Avant l'agrandissement</u> <u>Capacité ajoutée et capacité totale après l'agrandissement</u> <u>Justification que la capacité supplémentaire est appropriée</u> <p><u>Entente contractuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Pipeline dont la capacité fait l'objet de contrats : description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu</u> <u>Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison</u> <u>Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires</u> 	<p><u>Peu d'expéditeurs</u></p>	<p><u>Description exhaustive du marché démontrant la demande de volumes supplémentaires</u></p> <p><u>Assurance que les installations en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires</u></p>
<p>Source d'approvisionnement localisée (p. ex., partie d'un réseau de collecte)</p>	<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau indiquant les estimations des ressources Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de la compétitivité économique des ressources susmentionnées Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant <p>Capacité de production</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée 	<p><u>Agrandissement No uveau pipeline (petit projet)</u></p>	<p><u>Capacité du pipeline :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avant l'agrandissement. <u>Capacité ajoutée et Capacité totale après l'agrandissement du pipeline</u> <u>Justification que la capacité additionnelle <u>pipelinère</u> est appropriée.</u> <p>Ententes contractuelles :</p> <p><u>Pipelines à Entente contractuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Pipeline dont la capacité retenu par contrat : preuves des ententes contractuelles pour fait l'objet de contrats :</u> 	<p><u>Aucun tiers expéditeur d'expéditeurs</u></p>	<p><u>Assurance d'une Description du marché démontrant la demande pour de volumes supplémentaires :</u></p> <p><u>Preuve que les installations en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires</u></p>

	<p>économique du projet, pour chacune des ressources mentionnées</p> <ul style="list-style-type: none"> Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Entente contractuelle Description de toute entente d'approvisionnement pertinente</p>		<p><u>preuve de toute entente de transport visant le débit prévu-</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Autres : prévisions de débit prévu par selon le produit, le point de réception et le point de livraison-</u> <u>Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires</u> 		
		<p><u>Agrandissement (petit projet)</u></p>	<p><u>Capacité du pipeline</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Avant l'agrandissement</u> <u>Capacité supplémentaire ajoutée et capacité totale après l'agrandissement</u> <u>Justification que la capacité supplémentaire est appropriée</u> <p><u>Entente contractuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Pipelines dont la capacité fait l'objet de contrats : <u>preuve de toute entente de transport visant le débit prévu</u></u> <u>Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison</u> 	<p><u>Aucun tiers expéditeur</u></p>	<p><u>Assurance qu'il y a une demande visant les volumes supplémentaires</u></p>
Changement de produit	<p>L'information <u>fournie</u> sur l'approvisionnement <u>concorde avec</u> correspond à la portée du projet <u>indiquée, comme il est indiqué</u> ci-dessus-</p>	<p>Plus d'un produit- : Exposé sur la séparation des produits, et <u>questions les problèmes</u> ou coûts <u>potentiels relatifs à la</u> éventuels d'une contamination-</p>		<p>L'information <u>fournie</u> sur le marché <u>concorde avec</u> correspond à la portée du projet <u>indiquée, comme il est indiqué</u> ci-dessus-</p>	